

Le Groupe AGRICA, organisme à but non lucratif, est l'interlocuteur privilégié des salariés, des retraités et des entreprises du monde agricole en matière de retraite complémentaire, prévoyance, santé et épargne.

Acteur de l'économie sociale, il s'engage au quotidien et à long terme pour permettre à chacun de faire face dans les meilleures conditions aux aléas de l'existence.

La solidarité est intrinsèque au Groupe et s'exprime au sein de toutes ses activités : entre les générations via le système de retraite complémentaire par répartition, entre les cotisants à travers le déploiement des contrats collectifs de prévoyance, santé et épargne et envers les personnes fragilisées par le biais de l'action sociale.

Le Groupe Agricola s'appuie également sur un mode de gestion original fondé sur la concertation, au sein des instances de décision, des représentants des salariés et des employeurs du monde agricole. Il permet au Groupe d'allier sens des valeurs et performance économique et sociale : la responsabilité, la transparence, le dialogue social et

la recherche permanente d'un consensus sont en effet un gage d'efficacité durable.

Les préoccupations de la responsabilité sociale des entreprises - prise en compte des dimensions sociales et environnementales, pratiques fondées sur une éthique et l'écoute des parties prenantes - sont ainsi inscrites dans les principes fondateurs du Groupe.

Dès 2006, le Groupe AGRICA a souhaité s'engager plus résolument encore, au travers d'une démarche globale et participative qui a impliqué l'ensemble du personnel et des administrateurs du Groupe. Un plan d'actions et des axes clés ont ainsi été définis et validés par le Conseil d'administration.

Chaque collaborateur porte ces engagements et le Conseil d'administration est le garant de leur mise en œuvre :



Renforcer la relation et les pratiques avec nos parties prenantes

- Mandataires institutionnels
- Partenaires sociaux
- Clients
- Collaborateurs et conditions de travail
- Fournisseurs
- Partenaires de l'offre agricole
- Fédérations Agirc-Arrco et CTIP



Maîtriser les risques financiers et environnementaux

- Mettre en place une gestion comptable et financière transparente
- Développer l'investissement socialement responsable
- Contribuer à la réduction de l'empreinte écologique



Soutenir des initiatives en faveur de l'intérêt général

- Promouvoir la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Soutenir financièrement des initiatives socialement innovantes
- Développer le mécénat au profit d'associations caritatives
- Être acteur du débat public